Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

La prévention des impayés locatifs

Description :

Dans une société où la part des dépenses annuelles de logement ne cessent d'augmenter, il est de plus en plus difficile pour les familles fragilisées de respecter leurs engagements vis-à-vis des bailleurs.

La prévention des impayés locatifs permet de limiter le recours aux expulsions.

Toutefois, les procédures sont complexes et nécessitent la coordination de tous les acteurs sociaux pour mettre en œuvre une prévention efficace.

Objectifs :

- Connaître les principales mesures législatives, réglementaires
- Connaître les dispositifs d'accompagnement social des locataires
- Acquérir les bases dans la prévention et le traitement des impayés
- Mutualiser les bonnes pratiques et les expériences des travailleurs sociaux Caf

Programme :

- Le cadre juridique et réglementaire
- Le surendettement et les impayés de loyer
- Les étapes d'une procédure d'expulsion
- Les différents dispositifs : FSL, Ccapex, Dalo/Daho, garantie de loyer, aide juridictionnelle, Mous, SIAO, Action logement, Soliha

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Étude de situations
- Échanges de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux

stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Travailleurs sociaux
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Approche juridique
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 225 €
Modalités animation :
présentiel et classe virtuelle
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
1
Durée en heures :
7